

# ASSOCIATION de PROMOTION de la LIAISON MONS - LAON

84

**RN6 belge - RN2 française**

Siège de l'Association : Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avesnes  
1, avenue Louis Loucheur - BP 34 - 59361 AVESNES SUR HELPE Cedex  
Téléphone. : 03.27.57.77.77 - Télécopie : 03.27.57.77.78

Madame Martine GENOUX-STAWIARSKI  
Commission Européenne  
Direction Générale de l'Energie  
et des Transports  
Bureau DM 24 7/16  
B-1049 BRUXELLES

Avesnes, le 17 septembre 2003

N/Réf. : MB-ED/832/03

Madame,

L'Association de Promotion de la Liaison MONS-LAON, créée à l'initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Avesnes et de l'Aisne, déploie ses efforts en faveur de l'aménagement à deux fois deux voies de la RN2 depuis la frontière belge jusqu'à LAON, point de jonction de l'Autoroute A26.

Avec l'appui de ses membres, parlementaires, élus, collectivités, partenaires socio-économiques des régions de Mons en Belgique, de Sambre-Avesnois dans le Nord, et de l'Aisne, nous faisons valoir la nécessité de prendre en considération le rôle de cet axe sur les plans international, interrégional et local.

Nos interventions au niveau national s'effectuent dans le cadre des contrats de plan, des schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire, et des schémas régionaux de transports qui sont autant d'opportunités pour donner à la liaison MONS-LAON la place qui lui revient, notamment comme trait d'union direct des réseaux autoroutiers belge et français et lui affecter les dotations financières indispensables à son aménagement à deux fois deux voies sur l'ensemble de son parcours.

Lors de leur assemblée générale du 12 septembre 2003, les membres de notre Association ont adopté à l'unanimité une motion dont il m'est agréable de vous adresser, sous ce pli, le texte.